Nîmes (30) : un photographe de cosplay de 66 ans jugé pour viols et agressions sexuelles sous soumission chimique

12/11/2026 à 16h33



Un homme de 66 ans comparaît les 12 et 13 novembre devant la cour criminelle du Gard, à Nîmes, pour des viols et agressions sexuelles qu'il est accusé d'avoir commis sous soumission chimique. Photographe amateur dans des événements de cosplay, Yann de Carné de Trecesson de Coetlogon aurait filmé certaines agressions à l'insu des victimes, selon l'accusation.

L'enquête avait débuté en juillet 2023 après l'alerte donnée par une jeune femme à son réveil au domicile de l'accusé. Les gendarmes y avaient découvert une autre jeune femme dans un état comateux. Des analyses ont révélé la présence de zolpidem, un puissant hypnotique. Les enquêteurs ont retrouvé sur des vidéos huit femmes différentes, dont trois ont pu être identifiées.

Trois des six parties civiles étaient présentes jeudi à l'audience. L'accusé a exprimé des regrets et présenté ses excuses. Le verdict est attendu vendredi 13 novembre : **aucune**

condamnation n’est encore prononcée dans ce procès.

Source : TV5MONDE / AFP – 12 novembre 2026.

Photographie à la une : palais de justice de Nîmes (archive de 2009), Daniel Villafruela / Wikimedia Commons, CC BY-SA 4.0. Aucune photographie du procès n’est présentée comme telle.